

VILLERS *infos*

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VILLERS-MARMERY n° 2 - Janvier 1996



Comme vous l'avez tous constaté, notre village a été décoré pendant les fêtes de Noël. Il eût été difficile de ne pas le remarquer. Trop décoré pour certains, pas assez pour d'autres. Allez donc savoir !

J'aimerais profiter de ce numéro 2 de **VILLERS infos** pour apporter quelques précisions quant aux décorations et commencer cette nouvelle année par un vœu... Mais commençons par le commencement :

• Lors d'une réunion du Conseil Municipal, fin 1995, à la demande de la commission des fêtes, il a été décidé de décorer le village pendant les fêtes de Noël en plantant un sapin dans Villers. Ce sapin, vous l'avez tous vu et je pense que vous l'avez tous apprécié. Permettez-moi donc de remercier en votre nom toutes celles et tous ceux qui nous ont aidé à le mettre en place.

Merci donc au donateur pour l'arbre, c'était une belle plante, dommage, mais comme on dit : il faut savoir faire des sacrifices.

Merci à ceux qui l'ont abattu (ces chasseurs, dès qu'il s'agit d'abattre...), qui l'ont transporté et installé.

Merci également aux institutrices qui ont bien voulu impliquer leurs élèves dans le projet.

Merci aux enfants des écoles pour les paquets-cadeaux. D'habitude, ce sont eux qui les reçoivent. Mais ici, on est à Villers et à Villers, mon bon monsieur, on fait parfois les choses à l'envers.

Merci au gentil lutin dans sa drôle de machine pour le tour en nacelle... les enfants s'en souviendront longtemps. Au fait, le bruit court qu'il aurait troqué son engin monstrueux contre un traîneau tiré par des rennes, vers le 24 ou le 25 décembre... À vérifier.

Merci pour les guirlandes multicolores ainsi que pour les guirlandes lumineuses qui ont permis d'embellir le sapin.

Merci enfin à tous ceux que j'ai omis de citer et à qui je demande de me pardonner ce regrettable oubli.

• Comme vous, j'ai eu la surprise de voir qu'il se passait quelque chose du côté de la rue Pasteur. Un sapin par-ci, un sapin par-là. Puis une guirlande, une deuxième. Une enseigne clignotante. Une maison qui s'illumine en alternance avec le sapin. Joli!

"Tiens, il n'y a pas que le Conseil qui se lance dans la décoration cette année", me dis-je.

C'est beau, c'est généreux, c'est une bonne idée. Tout le monde en profite. Sympathique, non ? C'est décidé : l'an prochain, je me lance.

Trop tard pour 95. On verra en 96. Le principal, c'est de commencer un jour.

Je sais que certains parmi vous ont cru que la Commune avait décoré la rue Pasteur. Et bien non, la Commune n'y est pour rien. Ce sont les riverains qui ont pris cette initiative. Bien sûr, la réalisation a dépassé les prévisions. D'accord, d'autres personnes auraient aimé être associées à ce projet et se sont senties frustrées. Sincèrement, je pense que le temps a manqué pour aller plus loin dans cette bonne voie.

LE MOT DU MAIRE

Le maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Qu'elle vous apporte à tous, ainsi qu'à vos proches, bonheur et santé.

En 1996, vous verrez se réaliser un grand projet : l'arrivée du gaz dans notre village. Dans le même temps, une partie du réseau électrique et du réseau téléphonique sera enfouie. Ceci ne se fera pas sans inconvénients. Merci d'avance de votre compréhension.

G. Dayer

En 95 le village a été en partie décoré. Je forme le vœu qu'il le soit entièrement pour Noël 96. C'est possible. C'est l'affaire de tous.

Bonne et heureuse année 1996 à vous tous.

Le vice-président de la Commission des fêtes,
R. Fernandez

SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	p. 1
Bonne année à tous.....	p. 1
Le Conseil vous informe.....	p. 2, p. 3
État Civil.....	p. 2
Communiqué du service des eaux....	p. 3
Les monstres.....	p. 3
Le coin des associations....	p. 4, p. 5, p. 6
Boîte à idées.....	p. 6
Connaissance du patrimoine.....	p. 7
Image du passé.....	p. 8
Calendrier.....	p. 8
En bref.....	p. 8

La Mairie est ouverte le LUNDI, le MERCREDI et le JEUDI de 17h à 19h, le VENDREDI de 14h à 17h.
Téléphone et télécopie : 26 97 92 68

LE CONSEIL VOUS INFORME

RÉUNION DU CONSEIL DU 29 NOVEMBRE 1995

• Déchetterie

La commune de Villers-Marmery a été sollicitée par la Communauté de Communes pour l'utilisation de la déchetterie située à Sillery. Le coût estimé pour notre village s'élève à 41 604 F par an.

Le Conseil Municipal, après étude et délibération, considérant le coût important de cette participation, décide de ne pas donner une suite favorable à cette proposition. Il décide de négocier avec l'entreprise GOURNOFF, le dépôt de quatre bennes à monstres supplémentaires par an, à jours fixes pour satisfaire les besoins de la population.

• Aménagement du Fossé Roger

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement de l'entrée du village au lieu-dit le Fossé Roger établi par M. Pierre VINCENT, paysagiste conseil au Comité Départemental de Tourisme de la Marne. Après étude et délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette proposition.

• Enduisage de la route des Petites Loges

Le Conseil décide la réalisation de l'enduisage de la route des Petites Loges. Le coût estimé par l'Équipement de 93 800 F. La Commune pourra bénéficier d'une aide du Conseil Général de 36%.

• Assainissement pluvial route des Petites Loges et busage de fossé route de Trépail

Le Conseil décide les travaux suivants :

- Captage des eaux de ruissellement route des Petites Loges (pose de caniveaux, grilles et canalisations en béton chemin des Voies Le Prêtre) ;
- Busage du Fossé Roger, route de Trépail (pose de canalisations, remblais) en prévision de l'aménagement paysager de ce site.

• Informatisation du secrétariat de Mairie

Le Conseil décide d'informatiser le secrétariat de Mairie. L'équipement comprend : une station de travail (ordinateur / imprimante laser), un ensemble de logiciels de gestion, un télécopieur, le mobilier de bureau adapté aux nouveaux besoins.

• Extension du podium

Le Conseil accepte la proposition d'extension du podium (surface augmentée, armature permettant le bâchage). Le coût s'élève à 16 700F H.T. . Cette somme est prélevée sur le budget de la Commission des Fêtes. Compte-tenu de cet investissement, il n'y aura pas de spectacle à la fête patronale en 1996.

RÉUNION DU CONSEIL DU 17 JANVIER 1996

• Arrivée du gaz et enfouissement des réseaux électricité - téléphone

Le Conseil a donné son accord à la mise en souterrain des réseaux EDF / France Télécom / Eclairage public Avenue de Champagne, à l'occasion de l'extension du réseau gaz à notre commune. Les travaux commenceront courant avril 1996 et dureront environ un an.

ÉTAT CIVIL

(du 15/10/95 au 15/01/96)

• Décès

Mme Madeleine MORIN veuve BERTHELLEMY, le 17/11.

• Naissances

Elise FRANÇOIS, le 20/11 ;
Florine RAPPASSE, le 10/12.

• Mariages

Mr Bruno HULIN et Mme Thérèse GAILLET, le 06/01.

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite et fin)

Gaz de France

Gaz de France organise le **vendredi 29 et le samedi 30 mars** un salon d'exposition de matériel de chauffage à la salle polyvalente de Villers Marmery. Ce salon est ouvert à toutes les Villériotes et tous les Villériots désirant de plus amples informations sur les avantages du chauffage au gaz naturel, qu'ils aient répondu ou non à l'enquête lancée par G.D.F.

Toutes les personnes ayant eu un premier contact avec les agents de G.D.F. seront invitées personnellement par courrier.

Info-Service

Pour tous vos problèmes d'assainissement, d'écoulement des eaux

usées, vous avez un organisme à votre service : la Compagnie Générale des Eaux (C.G.E.), **7 jours sur 7**. Vous pouvez le joindre au numéro suivant : 26 49 16 20.

Dératisation

Monsieur Charpentier Patrick se propose de distribuer gracieusement du produit dératisant à toutes les personnes ayant des gros rongeurs peu désirables (rats) aux alentours de leur habitation.

Marché aux fleurs

La Commission des Fêtes a décidé de ne pas renouveler la brocante cette année. Par contre, en accord avec la Commission Environnement, elle organise un marché aux

fleurs à la même date, le 28 Avril. Il sera demandé à chacun de participer au fleurissement du village. De plus amples informations vous parviendront dans les semaines à venir.

Quelques Proverbes pour finir...

Novembre : À la saint-Martin, bois le vin et laisse l'eau aller au moulin.

Il faut les avents froids et secs, si l'on veut boire sec.

Décembre : Le vin est bon, qui en prend par raison.

Janvier : Quand il tonne au mois de janvier, monte les barriques au grenier.

COMMUNIQUÉ DU SERVICE DES EAUX



La construction du réseau d'alimentation en eau potable de Villers Marmery a débuté en 1951. Les travaux d'équipement ont duré 2 ans, pour se clôturer par la pose des compteurs chez les particuliers en 1953.

Le puits a été foré à une profondeur de 20 m 60. Son diamètre est de 1 m 50. Il peut atteindre un débit de 120 m³/h. Il se situe à 83 m au-dessus du niveau de la mer.

Ses deux pompes de 30 m³/h sont entraînées alternativement par des moteurs de 22 CV. Elles ont une pression de 15 bars, pour refouler dans deux réservoirs de 150 m³ chacun, situés à 182 m au-dessus

du niveau de la mer, soit un dénivelé de 99 m.

Elles ont pompé 1 724 165 m³ depuis leur rûdage jusqu'à ce jour.

La distribution est réalisée par des conduites de différents diamètres, pour une longueur totale de 8 km 243 m et une contenance de 65 m³.

L'eau est fournie à 330 branchements particuliers ainsi qu'à la commune de Billy le Grand. La consommation journalière est en moyenne de 165 m³ par jour en hiver, de 250 m³ par jour en été et de 385 m³ par jour pendant la période de vendanges.

La pression statique est de 3,7 bars en haut du village et de 6,8 en bas.

Le réseau pour incendie comporte : 21 bouches de 45 mm, 1 bouche de 70 mm, 4 poteaux réglementaires de 100 mm ainsi que 2 puisards d'aspiration. La réserve eau incendie est de 120 m³ conformément à la réglementation.

L'entretien, la maintenance et la surveillance de tout cet ensemble

demandent à la municipalité une grosse part du budget.

Surveillez périodiquement votre installation, afin de détecter d'éventuelles fuites.

L'eau est **potable**.

A. HAUTEM

LES MONSTRES

Attention ! Il y aura quatre passages supplémentaires des bennes à monstres en 1996.

Voici le calendrier. Notez bien les dates :

- 1 : du 9 au 12 février
- 2 : du 12 au 16 avril
- 3 : du 10 au 13 mai
- 4 : du 28 juin au 2 juillet
- 5 : du 9 au 12 août
- 6 : du 20 au 24 septembre
- 7 : du 8 au 12 novembre
- 8 : du 27 au 31 décembre

Merci de ne rien déposer à côté de la benne quand celle-ci est pleine.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

• LE CLUB DES ANCIENS

Récemment, le Club des Anciens de VILLERS-MARMERY a fait son Assemblée Générale annuelle à la salle polyvalente.

Le matin à 10 h 30 émargement pour les adhérents présents, réception des pouvoirs : 30 présents et 10 pouvoirs, sur 64 inscrits. Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 10 h 45, remercie et souhaite la bienvenue à l'Assemblée, ainsi qu'une bonne journée à tous. Il donne la parole au secrétaire qui lit le procès verbal de l'année dernière. Ensuite, nous

passons à l'élection de trois membres du bureau, dont deux postulent pour un renouvellement, approbation entière de l'Assemblée.

Après ce vote, la trésorière a présenté les comptes annuels, ceux-ci étant préalablement contrôlés par un commissaire aux comptes.

L'animateur a pris la parole et proposé les activités du club pour l'année 1996, à savoir : voyages, théâtre et sorties diverses. Un vin d'honneur a clôturé cette amicale réunion et nous avons partagé un très bon repas.

Cette excellente journée s'est ter-

minée à 19 h 30 et deux rendez-vous ont été pris pour le début de l'an prochain : le 28 janvier Galette des Rois, et le 11 février, thé dansant en matinée avec le club des Accordéonistes Champenois pour quatre heures de belle musique (salle polyvalente).

Nous tenons à rappeler que toutes les personnes âgées de 55 ans ou plus, peuvent se joindre au Club des Anciens en s'inscrivant chez le Président ou le Secrétaire.

La Commission.

• ÉVEIL SOCIO-CULTUREL (son rôle).

L'Éveil socio-culturel fût créé en 1985 par des parents d'élèves bénévoles. Depuis cette date, les parents se sont succédés au gré des années et l'Éveil n'a cessé de progresser dans ses activités. Cette association a pour but principal, à travers les différentes animations qu'elle vous propose (kermesse, fêtes de Noël, carnaval, loto, etc.) de récolter les fonds nécessaires pour que la classe de CE2 /CM1/CM2 puisse partir soit en classe de neige, soit en classe verte, et aussi faire profiter les autres classes de sorties comme le cirque, voyage, rencontre sportive et autres spectacles. Cette année, aura lieu un voyage de fin d'année pour toutes les classes. L'Éveil participe aussi aux achats de matériel, jeux éducatifs, livres, vélos, et cette année un magnétoscope. Bien sûr l'Éveil



ne peut pas à elle seule subvenir à toutes ces dépenses, c'est pour cela que les institutrices vous mettent à contribution dans quelques cas. Sachez que nous faisons le maximum pour réduire cette contribu-

tion. L'Éveil a toujours besoin de bras, si vous avez des idées n'hésitez pas à venir nous voir, vous serez les bienvenus.

le Président :
Francis Dethune

• LES JEUNES VIGNERONS

Merci pour l'accueil chaleureux que vous faites aux Jeunes Vignerons, qui passent vous inviter à la fête de la Saint-Vincent.

En faisant le geste de nous acheter des objets marqués au nom de VILLERS-MARMERY, vous faites vivre notre association qui fait perdurer la tradition de SAINT VINCENT en organisant la cérémonie et le vin d'honneur, et qui prochainement participera aux manifestations et à l'ornement du village.

Cette année, le groupe projette une journée au Salon de l'Agriculture le mardi 27 février 1996, vous pouvez vous inscrire dès maintenant auprès de Noël BAZIN (environ 110 F trajet et entrée).

Le groupe des Jeunes Vignerons

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite)

• LE SYNDICAT GÉNÉRAL DES VIGNERONS

Extrait du discours prononcé à la SAINT-VINCENT par M. Gérard BOUTILLETZ, Président de la section locale.



...L'année 1995 a été particulièrement riche en incertitudes au niveau des attaques parasitaires. La gelée fut limitée à quelques bourgeons sur notre terroir, quelques hectares dans d'autres villages (500 ha pour la Champagne) à la floraison à quatre ou cinq jours près, la coulure nous aurait réglé les problèmes d'excédents et de déblocage. Les craintes les plus fortes ont bien entendu été provoquées par les attaques de mildiou de juillet à début août. Tout le monde était logé à la même enseigne.

Les techniciens et ingénieurs du C.I.V.C. et du S.R.P.V. ont effectué un travail énorme sur ce sujet et nous ont donné des conseils judicieux, soit sur *Le Vigneron Champenois*, soit par *Magister*, ce qui nous a permis de contrôler l'évolution de la maladie. Magister peut encore accueillir de nouveaux membres jusqu'au 8 février. C'est un outil de travail efficace maîtrisé avec compétence.

Malgré une pression constante des aléas climatiques, la saison a abouti à une vendange rapide mais nous donnant des moûts de bonne qualité.

Sur le plan économique, le résultat global est satisfaisant mais très contrasté entre vignoble et négoce. Le revenu de la vendange 1995 a progressé, bien que le prix du raisin reste modeste et, bien

entendu, inférieur à la normale. C'est donc le classement à 11 000 kg qui a permis d'assurer un certain équilibre financier des vendeurs de raisin. Ce n'est pas un accord idéal qui a été conclu à la mairie d'Epernay, mais ce n'est certainement pas le plus mauvais. Ce cinquième paiement qui a tant fait

parlé, pourrait voir son échéance renégociée. Globalement, chaque composante du vignoble a pu y retrouver son compte au niveau de la quantité, des revenus et des stocks.

Pour les négociants, la situation s'améliore, malgré certaines lamentations de leur part. Leurs réserves en cave sont revenues à un niveau normal. Le négoce a remplacé les sorties depuis trois ans par un raisin à bas prix. Il a diminué ses charges par des restructurations, et ses ventes sont reparties (+ 3%). Les marges redeviennent d'actualité dans les grandes maisons. Par contre, les concentrations et rachats par de grands groupes financiers deviennent de plus en plus inquiétants (qui parlera dans l'avenir face au vignoble ? Où seront les négociants champenois d'antan ?) Combien d'hectares de vignes de nos vigneronnes vont passer au négoce dans les années à venir ? (Il n'a que 10% des surfaces). C'est donc le vignoble qui souffre de plus en plus, et il en a encore pour quelques années. La crise n'est pas terminée pour les vigneronnes. Un grand nombre de récoltants-manipulants a vu diminuer ses ventes ; ses prix se sont orientés à la baisse, les charges ont augmenté ainsi que les fournitures. Nos consommateurs ont, eux aussi, des difficultés : chômage, taxes, salaires bloqués, R.D.S. et autres prélèvements qui réduisent leur pouvoir

d'achat, sans compter la grande distribution qui les attire de plus en plus. Il faut aussi compter avec un commerce parallèle répugnant qui empoisonne progressivement la Champagne. Le constat est réaliste et la crise que nous traversons risque de continuer à faire souffrir le vignoble encore quelques années.

Il faut continuer nos efforts et amplifier les actions engagées pour dynamiser notre production. Collectivement, c'est bien parti, mais il faut faire encore mieux. Individuellement, il faut fournir de plus en plus d'efforts (qualité du produit, qualité de l'accueil et démarche auprès du consommateur). Il faut faire en sorte que le Champagne de récoltant ne soit plus le "petit Champagne" du "petit vigneron", élaboré au fond de sa "petite cave". Ce sont des termes que nous avons entendus trop souvent et une réputation que nous a fait le négoce jamais à court d'arguments tendancieux en la matière.

Gardons quand même le moral : c'est de nous que dépend notre avenir. Soyons imaginatifs, multiplions les actions avec l'aide de SAINT-VINCENT. Unissons nos efforts, créons l'événement en fleurissant le village et en réservant le meilleur accueil au TOUR DE FRANCE !

Certificat d'aptitude à la taille de la vigne : Mme Lejeune Patricia (mention TB), Mme Delabarre Evelyne (mention B), M. Delabarre Alexandre, Mme Dupont Catherine ;

Intronisé dans l'ordre du Tablier Blanc : M. Pinçonnet Didier, Directeur du S.R.P.V. ;

Diplôme et Médaille de vermeil pour trente ans de maison : M. Doerr Jean-Claude, M. Léonard Daniel ;

Mention honorable de la corporation pour ses 25 ans de présence Vendange : M. Botte Gérard.

LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite et fin)

• L'A.S.V.M.

L'A.S.V.M. a tenu son assemblée générale le vendredi 5 janvier 1996. En 1995, l'association comptait 36 adhérents à la section tennis, 19 à la section boules. La section gymnastique a dû être dissoute, faute de participation. Une nouvelle section a vu le jour, en collaboration avec l'A.S. Trépail : le football en salle, ce qui permettra aux enfants pratiquant habituellement le football en plein-air de s'entraîner à l'intérieur pendant la période hivernale. Cette section est ouverte à tous les petits villégiés de 6 à 12 ans, qu'ils soient licenciés ou non à l'A.S. Trépail...

Les activités pour l'année écoulée se résument ainsi : participation de l'équipe de tennis au championnat départemental (3 défaites / 2 victoires), 3 tournois de boules en mai, juillet et septembre, 1 sortie à V.T.T. le 30 juillet, participation

à la brocante (stand sandwiches / boissons fraîches) le 30 avril.

Comme c'est le cas tous les deux ans, les membres présents ont élu le nouveau Conseil d'Administration, conformément aux statuts.

Deux membres parmi les sortants ont préféré ne pas se représenter. Il s'agit de messieurs André Tchao et Robert Livoir. Je tiens à les remercier ici chaleureusement au nom de tous les adhérents de l'A.S.V.M. pour le dévouement dont ils ont fait preuve au fil des ans.

Le nouveau bureau de l'association se compose aujourd'hui de : Arnaud Beaufort, Claude Boquet (représentant de la Commune), Richard Fernandez (président), Jean-Claude Hautem (trésorier), Hugues Labbé, Philippe Liégeois (secrétaire), Laurent Longis (vice-président).

Nous espérons que vous serez encore plus nombreux cette année à participer aux différentes activités de l'association.

le président
R. Fernandez



BOÎTE À IDÉES

Deux articles ont été déposés dans la boîte-aux-lettres de la Mairie. Nous vous les livrons...

LA TERRE AUX VIVANTS

"Si tout homme qui a vécu avait un tombeau, il faudrait passer la charrue dans les cimetières pour nourrir les vivants" (Turgot)

La crémation est la transformation décente et hygiénique des corps en cendres grâce à des équipements conçus à cet effet. Le four moderne fonctionne par dessèchement, le corps n'étant jamais en contact avec la flamme. La crémation reste la solution de progrès car elle est propre : pas de pollution de la terre, de l'eau ou de l'air. De plus elle est économique : à Châlons-en-Champagne, le coût d'une crémation est de 1 900 francs. À VILLERS, plus d'une dizaine de personnes ont choisi la crémation et ont adhéré à l'Association Crématiste, 29 Rue Saint-Dominique - 51 000 Châlons-en-Champagne (Tél. : 26 21 54 31). Du lundi au

vendredi, une permanence est assurée de 14 à 17 heures.

J'espère que la commune équipera bientôt notre cimetière d'un columbarium pour répondre à cet autre chemin vers l'éternité. Actuellement, en France, les crémations représentent 20% (l'Angleterre 70 %, la Suède 94 %) Le vrai tombeau des morts c'est le cœur des vivants.

B. Margaine

DÉCORATIONS 95 ?

Sans aucune prétention, les riverains d'une rue ont mis leurs idées et leurs deniers en commun pour décorer leur environnement proche à l'occasion des fêtes de fin d'année. L'essai est concluant, avec peu de frais et beaucoup de participation. L'initiative pourrait

être reprise dans un cadre général pour le fleurissement du village où chacun pourrait donner libre cours à son imagination, en attendant les prochaines fêtes de fin d'année 1996.

Les riverains de la rue Pasteur

Si, vous aussi, vous avez quelque chose à écrire, faites-nous parvenir votre article dans la boîte-aux-lettres de la Mairie .

(CIDEX place de la Mairie).

N'oubliez pas de préciser votre nom et votre adresse.

HISTORIQUE DE L'ÉGLISE - deuxième partie

Nous avons terminé la première partie de l'historique au XII^{ème} siècle, nous reprenons le cours de l'histoire au XIV^{ème} siècle.

- Avant la Guerre de Cent Ans (milieu XIV^{ème} siècle), il est difficile de connaître l'état de la population, et du village en général. On sait que des incendies ont ravagé le village... mais nous n'avons aucune information sur l'église à cette époque...

- Les registres obligatoires, tenus par les prêtres dès 1579 (XVI^{ème}), laissent penser qu'il y a eu des mutations de population au milieu du XVII^{ème} siècle. En effet, à cette époque, le déclin de Marmery au profit de Villers était déjà amorcé (regroupement des deux villages, voir Connaissance du Terroir numéro ultérieur). Villers-Marmery constitué, il est tout à fait concevable de penser qu'une église plus spacieuse que la première fut nécessaire pour accueillir les nouveaux fidèles. Ainsi, on peut supposer que la chapelle d'origine connut, là, des transformations importantes : allongement de la nef, ajout des deux transepts, création du chevet en abside (?). L'édifice acquiert, alors, sa forme actuelle (au moins dans sa globalité, ce n'est pas dans ses détails !). Pour preuve ? On signale une inhumation dans "la grande chapelle" en 1680, et la dédicace de deux nouveaux autels dans les transepts, en 1684 : l'un est dédié à St Sebastien, l'autre à Ste Barbe.

Une énigme reste pourtant à résoudre : quand, les bas-côtés ont-ils été édifiés ? Plusieurs hypothèses :

- soit en même temps que la première chapelle, ils ont été réhaussés ultérieurement et allongés jusqu'aux transepts lors de la construction de ceux-ci ;
- soit bien après la construction de la chapelle, ajoutés entièrement lors de l'agrandissement général de l'église, (voir description ci-dessus). Cette deuxième hypothèse semble hasardeuse. Pourquoi ? Parce qu'il est difficile d'imaginer la première chapelle fermée par des murs pleins (comme aux Petites Loges), alors que la maçonnerie des arcs témoigne de son origine ! Si les arcs étaient là, la chapelle n'était pas ouverte aux quatre vents ! Les bas-côtés étaient donc construits partiellement au XII^{ème} siècle. La première hypothèse est la bonne.

Ainsi, la petite chapelle primitive connut, entre la fin du XII^{ème} siècle et le XVII^{ème} siècle, ses transformations principales. Les retouches de gros-œuvre et la décoration ne sont évoquées, dans les archives, que bien plus tard.

Au XVIII^{ème} siècle, en retard par rapport aux édifices déjà touchés dans les grandes villes, le style classique, puis légèrement baroque, apparaît dans les bâtiments importants des campagnes : l'église de Villers-Marmery perd, alors, son caractère rural et rude. On peut supposer qu'à cette époque, la charpente et le solivage en bois apparent teinté (traces repérées lors des travaux de réfection du plafond effectués en 1995 par l'entreprise Hautem) furent cachés par un plafond en plâtre, sur la totalité de l'édifice. Plusieurs campagnes de travaux sont mentionnées dans les archives de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle :

-1754 : "...quelques réparations..."

-1759 : " programmation de travaux importants..."

-1760 : " réparation du clocher "

-1770 : "établissement d'un devis..."(?)

-1773 : "travaux..."(?)

-1777 : "don des 5 Grisailles, par le couple GARGAM dont deux en mémoire de leur fille, Anne, décédée à l'âge de 11 ans le 6/8/1777. (Généalogie : Anne, fille de Philippe Louis Gargam né en 1731 à Châlons/M, marié en 1761 à Marie Anne Jeanne Blondeau née à Reims)

REMARQUE: la forme des fenêtres recevant les vitraux est définitive.

-1789 : "...reconstruction totale du choeur..."

-1790 : "...travaux sur le clocher..."

REMARQUE: à l'occasion de la reconstruction du choeur, y a-t-il eu des modifications ?

Les deux dernières dates évoquent forcément une période agitée pour la France, mais aussi pour VILLERS-MARMERY. Nous y reviendrons dans le prochain numéro de "VILLERS infos" ... à suivre

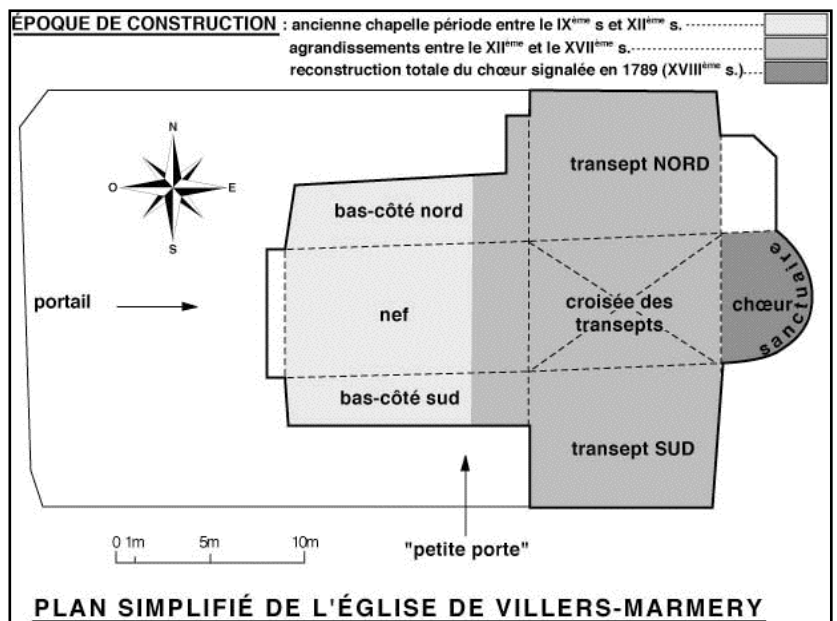


IMAGE DU PASSÉ...



Si vous pensez reconnaître une personne sur cette image, contactez-nous. Merci

LE CALENDRIER

Dimanche 28 janvier

9 h 30 : messe à Verzy du district paroissial

10 h 30 : Assemblée Générale du district paroissial, salle des fêtes -Verzy.

Mardi 30 Janvier - 14 h 30

Réunion technique des vignerons (mildiou / botrytis) Maison du syndicat.

Jeudi 1^{er} Février :

Sortie au cirque éducatif de Reims pour les enfants des écoles, organisée par l'Éveil socioculturel.

Samedi 10 Février 14 h :

Permanence de la section locale du S.G.V. Encaissement des cotisations.

Mardi 27 Février :

Journée au Salon de l'Agriculture organisée par les Jeunes Vignerons.

Vendredi 22 Mars :

Carnaval, dans les rues de Villers, organisé par l'Éveil.

EN BREF...

• OUVERTURE LE 1^{er} Février

L'épicerie du village ouvre à nouveau ses portes sous l'enseigne "Relais Mousquetaire" après un nettoyage complet des locaux et une remise au goût du jour. Mme Valérie Lambert, qui réside à Villers depuis l'été 91, a saisi l'opportunité qui se présentait : reprendre l'épicerie locale. Sa devise : "Écouter les clients pour mieux les servir". Le magasin sera ouvert en semaine de 8 h 30 à 12 h 30, et de 16 h 30 à 19 h 15. Le dimanche : de 10 h à 12 h 30. Il sera fermé le mercredi après-midi.

Tous nos vœux l'accompagnent.



• LE TOUR DE FRANCE À VILLERS...

Cette année, le Tour de France passera dans notre petit village.

Lors de la quatrième étape du Tour (234 km entre Soissons et le lac de Madine), les coureurs passeront à Verzy, puis entreront dans Villers-Marmery par l'Avenue de Champagne pour continuer en direction de Trépiail. Ils tourneront vers les Petites Loges en bas du lieu-dit 'La Garenne'.

Ne manquez pas leur passage. Il est prévu entre 13 h et 13 h 30. Attention ! La caravane du Tour passe généralement une heure avant les coureurs...

